

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 07 avril 2025

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le
ID : 058-265801944-20250407-DEL07042025_02-DE

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procuration : 5

Présents (7) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Hervé Barsse, Conseiller Municipal
François Diot, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Gérard Ferrand, Administrateur

Excusés (6) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale – procuration à Philippe Cordier
Guillaume LARGERON, Conseiller Municipal – procuration à Hervé Barsse
Nathalie Gemza, Administratrice – procuration à Jacqueline Pasin
Michèle Roy, Administratrice – procuration à Roger Clay
Roger Clay, Administrateur

DEL07042025-02

AFFECTATION DES RESULTATS 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS

Exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille,
Vu l'instruction comptable correspondante à la gestion du budget concerné,
Vu la délibération du 07 Avril 2025 approuvant le compte financier unique 2024,

Considérant le rapport présenté par la Vice-Présidente,

Considérant que le compte financier unique 2024 présente un résultat positif de fonctionnement de **236 389,88 €**,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

– D'affecter la somme de 236 389,88 € au crédit du compte 002 en report à nouveau.

Adopté à l'unanimité par 11 voix (dont 4 procurations)

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

